

Agent remplaçant en Médiathèque Municipale

Offre n° O062260225000004

Publiée le 25/02/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE DE LILLERS

Lieu de travail : 5 Place Roger Salengro - BP 9, Lillers (Pas-de-Calais (62))

Poste à pourvoir le : 01/04/2026

Date limite de candidature : 27/03/2026

Type d'emploi : Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent

Durée de la mission : 12 mois

Détails de l'offre

Famille de métiers : Culture > Lecture publique et documentation

Grade(s) recherché(s) : Adjoint du patrimoine

Métier(s) : [Chargé ou chargée d'accueil en bibliothèque](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-13 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un remplacement d'un agent. Le contrat proposé est à durée déterminée, dans la limite de la durée d'absence de l'agent remplacé.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

L'agent qui sera recruté sera chargé de l'équipement des documents et de l'accueil des publics.

Missions / conditions d'exercice :

Tâches de bibliothéconomie :

- Equipement des documents ;
- Accueil des publics (facilitation de l'accès aux services, renseignements aux usagers, inscriptions, opérations de prêts et de retour des documents).

Profils recherchés :

Sens de l'accueil.

Polyvalence.

Rigueur et méthode.

Sens du Service Public.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0321616464

Informations complémentaires :

Renseignements auprès de Nathalie Renou, Responsable RH ou auprès de Valérie Demol, Responsable de la Médiathèque Municipale.

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o062260225000004-agent-remplacant-mediathèque-municipale>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.